



## GUIDE DES ÉTUDES 2026-2027

# LICENCE 3<sup>ÈME</sup> ANNÉE ARTS DU SPECTACLE PARCOURS SPÉCIALISÉ EN ÉTUDES THÉÂTRALES



Photo :  Med'Arts - spectacle « Vers à citer », 2019

# INFORMATIONS GÉNÉRALES

## DÉPARTEMENT DISCIPLINAIRE DES ARTS ARTS DU SPECTACLES - ÉTUDES THÉÂTRALES

Le Parcours en Arts du Spectacle, spécialisation en Études Théâtrales, est une formation :

de l'Université Côte d'Azur (UniCA) ;

- Président de l'Université Côte d'Azur : **Jeanick Brisswalter**

de l'École Universitaire de Recherche (EUR) ARTS ET HUMANITÉS : <https://creates.univ-cotedazur.fr/> et <https://creates.univ-cotedazur.fr/formations/licences-1>

- Directeur de l'EUR ARTS ET HUMANITÉS : **Jean-Paul Aubert**

du Département disciplinaire des Arts

- Directeur du département disciplinaire : **Emanuele DE LUCA**

**Le Département disciplinaire des Arts** réunit en son sein l'ensemble des enseignant.e.s chercheur.e.s d'Université Côte d'Azur dans les disciplines suivantes : Théâtre, Danse et Musique. Il collabore avec les enseignant.e.s permanent.e.s des établissements-composantes (Villa Arson), les personnels des établissements associés (Conservatoire à rayonnement régional de Nice, École supérieure de réalisation audiovisuelle, The Sustainable Design School, Pôle national supérieur de danse Rosella Hightower), les chercheur.e.s des organismes nationaux de recherche rattachés à la section 35 du CNRS, les enseignant.e.s du second degré rattachés à Université Côte d'Azur.

Au sein du Département disciplinaire des Arts dans son ensemble sont représentées les disciplines suivantes : les arts du spectacle, en particulier le théâtre et la danse, la musique et la musicologie, l'épistémologie des enseignements artistiques et les sciences de l'art, les arts visuels et numériques.

Les enseignant.e.s chercheur.e.s du Département disciplinaire des Arts sont majoritairement membres du :

- Centre Transdisciplinaire d'Épistémologie de la Littérature et des Arts Vivants (CTELA, EA 6307) <https://ctela.univ-cotedazur.fr/>  
Direction du CTELA : **Levente SÉLAF** (Directeur), **Axelle LOCATELLI** (Directrice adjointe)

Le Département disciplinaire des Arts est situé sur le Campus Carlone (98 Bd E. Herriot, Nice).

Le bureau des enseignants de la section théâtre et danse est en salle A164

Le secrétariat des licences Arts est en bureau H05 (Bâtiment H) :

Bureau de la Gestion du Portail LLAC

Responsable : [llc-lash@unice.fr](mailto:llc-lash@unice.fr)

Gestionnaire de Soutien Licences Arts, Bureau H05 : Sophie GHILARDI, [Sophie.GHILARDI@univ-cotedazur.fr](mailto:Sophie.GHILARDI@univ-cotedazur.fr)

Une question ? : <http://glpi-form-sco.univ-cotedazur.fr>

**L'équipe des enseignant.e.s chercheur.e.s en Études Théâtrales** voue une attention particulière à la réflexion sur les pratiques de l'acteur, les pratiques dramaturgiques et les processus de mise en scène, à l'histoire du théâtre, aux pédagogies théâtrales, à l'anthropologie des arts vivants et performatifs, au théâtre et les technologies, avec une double approche pratique et théorique, ce qui la différencie d'autres formations universitaires.

Cette spécificité permet de croiser les méthodologies de recherche : pratique/théorique/expérimentale/ethnographique et d'intégrer une dimension locale en collaboration avec des structures culturelles subventionnées (partenariats avec le Centre Dramatique National de Nice, des théâtres, des compagnies, le milieu associatif et les carnavaliers niçois) et internationale en attirant des étudiants étrangers.

### **L'offre de formation en Théâtre :**

- **Licence 1 et 2 Arts du spectacle** est proposée au sein du Portail de Licence LLAC par les équipes d'enseignant.e.s chercheur.e.s en Théâtre du Département disciplinaire des Arts : nouvelle formation mise en place à partir de la rentrée 2024 (voir livret de l'étudiant spécifique).

- **Licence 3 Arts du spectacle parcours spécialisé en études théâtrales et parcours Études Théâtrales – Convention Conservatoire à Rayonnement Régionale de Nice**, nouvelles formations mises en place à partir de la rentrée 2024.

- **Master « Arts » parcours « Nouvelles écritures théâtrales : Recherche et Création ».**

## **Contact et responsabilités pédagogiques des parcours ou diplômes :**

Responsable de la Licence mention Ars du Spectacle (ADS), parcours Études Théâtrales  
**Stéphane HERVÉ**, [Stephane.HERVE@univ-cotedazur.fr](mailto:Stephane.HERVE@univ-cotedazur.fr)

Responsable de la Licence mention Arts du Spectacle, parcours Études Théâtrales – Convention Conservatoire à Rayonnement Régional de Nice (CRR)  
**Stéphane HERVÉ**, [Stephane.HERVE@univ-cotedazur.fr](mailto:Stephane.HERVE@univ-cotedazur.fr)

Responsable pédagogique de la Licence 3, Arts du Spectacle, parcours spécialisé en Études Théâtrales :  
**Stéphane HERVÉ**, [Stephane.HERVE@univ-cotedazur.fr](mailto:Stephane.HERVE@univ-cotedazur.fr)

Responsable pédagogique de la Licence 3, Arts du Spectacle, parcours Études Théâtrales – Convention Conservatoire à Rayonnement Régional de Nice (CRR) :  
**Stéphane HERVÉ**, [Stephane.HERVE@univ-cotedazur.fr](mailto:Stephane.HERVE@univ-cotedazur.fr)

Responsable pédagogique de la Licence Arts du spectacle 1 & 2 :  
**Arianna DE SANCTIS**, [Arianna-berenice.de-sanctis@univ-cotedazur.fr](mailto:Arianna-berenice.de-sanctis@univ-cotedazur.fr)

Responsable des stages du parcours en Études Théâtrales :  
**Carolina E. SANTO**, [Carolina.ESANTO@univ-cotedazur.fr](mailto:Carolina.ESANTO@univ-cotedazur.fr)

Responsable pédagogique du Master mention Arts :  
**Brigitte JOINNAULT**, [Brigitte.JOINNAULT@univ-cotedazur.fr](mailto:Brigitte.JOINNAULT@univ-cotedazur.fr)

Responsable pédagogique du parcours « **Nouvelles écritures théâtrales : Recherche et Création** » :  
**Brigitte JOINNAULT**, [Brigitte.JOINNAULT@univ-cotedazur.fr](mailto:Brigitte.JOINNAULT@univ-cotedazur.fr)

Responsables des RI (relations internationales) théâtre :  
Licence : Emanuele De Luca : [Emanuele.DE-LUCA@univ-cotedazur.fr](mailto:Emanuele.DE-LUCA@univ-cotedazur.fr)  
Master : Brigitte Joinnault : [Brigitte.JOINNAULT@univ-cotedazur.fr](mailto:Brigitte.JOINNAULT@univ-cotedazur.fr)

## **ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE POUR LA FORMATION EN ÉTUDES THÉÂTRALES**

### **Enseignants-chercheurs titulaires**

Emanuele DE LUCA, maître de conférences  
Arianna Berenice DE SANCTIS, maîtresse de conférences  
Stéphane HERVÉ, maître de conférences  
Brigitte JOINNAULT, maîtresse de conférences, HDR

### **PAST**

Carolina E. SANTO, géoscénographe, docteure en scénographie

**ATER** – Attaché Temporaire Enseignement et Recherche

Vanessa LEE

### **Enseignants temporaires, invités et chargés de cours pour la formation en théâtre :**

Caroline BOUISSOU, artiste, chercheuse, membre extérieur de CTELA  
Vincent BROCHIER, secrétaire général théâtre Anthéa Antibes  
Charlotte CLEMENTI, Doctorante en Études Italienne axe Dramaturgie Sorbonne Université et Université de Milan  
Ezéquiel GARCIA-ROMEU, marionnettiste, metteur en scène, Nice  
Hanna LASSERRE, metteuse en scène, dramaturge, docteure en études théâtrales  
Erica LETAILLEUR, docteure en études théâtrales Université Côte d'Azur, chercheuse associée au CTELA  
Olivia LUCIDARME, diplômée master Arts parcours théâtre Université Côte d'Azur, praticienne  
Philippe MAURIN, plasticien, scénographe, créateur lumière, Nice  
Barbara NOIRET, artiste, plasticienne, metteuse en scène, scénographe  
Ella PERRIER, directrice adjointe du Théâtre National de Nice

Marie REVERDY, dramaturge, metteuse en scène, docteur EHESS

Laure SAURET, diplômée master Arts parcours théâtre Université Côte d'Azur, praticienne

Sylvie VIELLEDENT, docteur en études théâtrales, professeure agrégée en charge de l'option théâtre du lycée Bristol de Cannes

Paul WARNERY, doctorant, artiste de cirque, performeur, danseur et metteur en scène.

**Plusieurs partenariats** sont en cours afin de nourrir les collaborations et les échanges avec les opérateurs de la scène, du théâtre, du spectacle et de la culture au niveau local, national, international. Voir, plus bas, la section dédiée.

# PRÉSENTATION DE LA FORMATION

## OBJECTIFS DE LA LICENCE 3 ARTS DU SPECTACLE PARCOURS ÉTUDES THÉÂTRALES

La **Licence Arts du spectacle : parcours études théâtrales** répond à l'intérêt pour les arts vivants. Elle prend en compte les évolutions récentes de la discipline sur le plan théorique et pratique, au niveau national et international, notamment dans ses rapports transversaux avec les autres arts, et plus généralement avec la société contemporaine.

Cette formation répond à l'intérêt pour les arts du théâtre et du spectacle en tant qu'objets de réflexion et de recherche, d'expérimentation artistique, d'analyse des processus de création et de pratiques de transmission. L'articulation entre plusieurs domaines de connaissances et de compétences est mise en place en réponse aux exigences de la licence universitaire :

- culture et méthodologie générales cohérentes au tronc commun du LMD (français, langue vivante, C2I) ;
- fondamentaux, théories et pratiques, différenciés en Didactique et Pédagogie, Histoire, Théories et Méthodes, Théories des Arts, Pratiques du Théâtre et Stage (voir détails ci-après, dans la section Contenus des enseignements).

Ce diplôme répond à une forte demande sociale (cf. les travaux de l'Académie expérimentale des Théâtres sur *Les Arts de la scène à l'Université*, novembre 2001). Il coïncide avec un besoin de formation des publics issus d'un bassin (l'Académie de Nice) et d'une région (PACA) où la vitalité de la création, stimulée par les échanges internationaux, les activités touristiques et de loisirs (festivals, carnivals, spectacles, fêtes) est très intense, tant au niveau de la production et de la diffusion de spectacles, d'événements artistiques et institutionnels qu'au niveau de ce qu'on peut appeler le tiers théâtre (théâtre amateur, indépendant, semi-professionnel, friches théâtrales etc.). Dans ce paysage bigarré, contrasté, ce qui frappe c'est le besoin d'articuler des types d'activités différentes, de créer une rencontre entre les expériences, de mettre en réseau les initiatives, de susciter des pratiques intermédiaires. La présente Licence contribue à satisfaire ce besoin en formant les publics qui sollicitent l'université à cette fin.

L'étudiant reçoit **une formation complète qui lui permet d'acquérir des bases théoriques et pratiques fondamentales dans le champ des activités théâtrales** (L3 : Analyse dramaturgique / Atelier d'écriture / Histoire des formes théâtrales (1 et 2, un cours par semestre) / Esthétiques théâtrales / Théories et pratiques théâtrales (jeu d'acteur, mise en scène, pratiques scéniques) / Formes performatives / Projet artistique et création scénique (un cours par semestre pour un total de 90h) / Méthodologie / Théâtre et société / Esthétiques des scènes actuelles / Acteurs et spectateurs dans les spectacles immersifs / Ethnoscénologie / Conception d'un projet). Ce parcours façonne le socle indispensable sur lequel une formation professionnelle supplémentaire peut s'articuler, s'intégrer et se développer. Il est à même de stimuler l'intérêt d'une population étudiante aux origines très diversifiées, de prendre en considération les transformations d'un monde théâtral et artistique dynamique et multiple.

Ce parcours s'inscrit dans le mouvement général de collaborations approfondies entre les universités et les institutions régionales, nationales et internationales en vue d'une plus grande professionnalisation. La perspective visée à Nice au sein de cette collaboration est une intégration pleine des étudiants dans le système professionnel.

## PARTENARIATS, COLLABORATIONS ET ÉCHANGES

Des partenariats ont été mis en place pour renforcer la construction de relations privilégiées et de réseaux à tous les niveaux : rencontres avec les interprètes, les artistes, les équipes administratives des centres théâtraux, artistiques et culturels, visites régulières aux musées et aux expositions proposées de la ville de Nice et de la région, colloques, ateliers, spectacles, conférences, manifestations scientifiques et culturelles...

Au niveau **local et régional** partenariats et collaborations avec le Théâtre National de Nice, l'Espace Mangan, la Quinzaine des théâtres à Nice, les Carnavaliers de Nice et Carnivals sans Frontières, l'Opéra de Nice, Anthéa Antipolis Théâtre d'Antibes, le Théâtre de Grasse, le Théâtre de Draguignan, Le Centre Culturel de La Providence, le 109, la Scène 55, les services culturels de la ville de Nice et du département des Alpes Maritimes, communauté territoriale et institutions culturelles et le spectacle vivant, la DRAC, le Conseil Général, le Rectorat de Nice, le Musée du Palais Lascaris, la SEMEC de Cannes, ainsi que le Festival de Danse de Cannes, les Ballets de Monte-Carlo, le Monaco Dance Forum, la Cie Système Castafiore, la Cie Antipodes, le Projet Sillages, Le Terrain Vague.

Au sein de l'**Université Côte d'Azur** des relations privilégiées sont tissées avec le Conservatoire à Rayonnement Régional de Nice, l'Ecole régionale d'Acteurs de Cannes et Marseille (ERACM), et l'Ecole supérieure d'Art de la Villa Arson.

Au niveau **national** développement de projets et collaborations avec le Centre de musique baroque de Versailles (projet *ThéPARis* : carnet : <https://theparis.hypotheses.org/> ; page facebook : <https://www.facebook.com/Th%C3%A9PARis-2089984854646964>), l'UFR d'Études Italiennes de Sorbonne

Université, le programme PRITEPS de Sorbonne Universitaire (Programme de Recherche Interdisciplinaires sur le Théâtre et les Pratiques Scéniques : <https://theatrestudies.hypotheses.org/>), le programme « Initiative Théâtre » de Sorbonne Université, le Centre national de la danse (CND), l'Association des Chercheurs en Danse (aCD), la Biennale de la danse de Lyon, les Départements danse de Lille 3 et Paris 8.

Au niveau **International** : nos échanges scientifiques et d'enseignement, avec les universités européennes notamment, se poursuivent et s'amplifient incitant nos étudiants aux échanges **Erasmus**. Les Sections Théâtre et Danse ont signé des accords avec des universités en Espagne, Belgique, Finlande, Pays Bas, Italie, Autriche, Estonie, Suède, Portugal et Suisse.

Des accords particuliers sont actifs avec la National Taiwan University of Arts, Taiwan, avec l'Universidade Federal de Bahia Salvador, Brésil, le Maharashtra Institute of Technology MIT – School of Drama, Université de Pune, Indes et les départements de danse et arts du spectacle de l'UQAM de Montréal – Canada.

Plusieurs projets internationaux sont en cours, pour toutes les informations s'adresser à l'équipe pédagogique en études théâtrales.

### L'Association étudiante MED'ARTS

L'Association étudiante Med'Arts accueille chaque année les nouveaux étudiants du département des arts et propose des projets spécifiques : lectures de textes dramatiques, présentations de réalisations théâtrales à l'Espace Magnan, un festival étudiant... Courriel : [assomedarts@gmail.com](mailto:assomedarts@gmail.com) Page Facebook : <https://www.facebook.com/assomedarts.nice>

Des projets spécifiques sont proposés chaque année.

Les étudiants sont invités à consulter soigneusement et régulièrement les affichages et leur messagerie « ETU.UNIV-COTEDAZUR.FR ».

## DÉBOUCHÉS DE LA LICENCE 3 ARTS DU SPECTACLE PARCOURS ÉTUDES THÉÂTRALES

### **Poursuite de la formation**

Cette formation permet notamment d'entreprendre le **Master Arts** parcours « **Nouvelles écritures théâtrales : Recherche et Création** » de l'EUR ARTS ET HUMANITÉS, Université Côte d'Azur.

### **Ouvertures professionnelles**

Les enseignements dispensés préparent les étudiants en vue de plusieurs finalités : l'obtention d'un diplôme permettant de se présenter à des concours, la poursuite d'études à un niveau supérieur (Master, Doctorat), l'orientation vers des métiers du théâtre, du spectacle, de l'art et de la culture :

=> les métiers de l'enseignement, de la formation et de la recherche. Enseignant en classes primaires et secondaires chargé d'ateliers de pratique artistique, après la réussite au concours de professeur des écoles ou à un CAPES (ce qui suppose un double cursus d'études) ; mais aussi intervenant dans le secteur artistique en milieu scolaire, pédagogue, professeur d'art dramatique, de diction, d'expression orale et corporelle dans le secteur privé. En général, ces statuts sont liés à celui de comédien ou à celui d'enseignant/formateur. Les métiers de la recherche sont accessibles par une poursuite d'études en master et puis en doctorat.

=> les métiers de la création et de la scène. Comédien, assistant, metteur en scène, auteur de théâtre, dramaturge, scénographe, décorateur, créateur son, créateur lumière, régisseur, costumier. L'accès à ces différentes carrières se fait soit directement, soit après une période de stage et d'assistantat, soit après une école professionnelle (Conservatoires, ERACM, CNSAD, ENSATT, Ecole du TNS..., Ecoles nationales d'arts décoratifs, d'arts appliqués), dans ce dernier cas les enseignements pratiques proposent des fondamentaux pour se préparer aux concours d'entrées aux Conservatoires ou aux écoles spécialisées.

=> les métiers du spectacle et de la culture. Métiers relevant du secteur des activités culturelles : organisateur de festival, professions de l'animation socioculturelle, postes de chargés de mission dans les collectivités territoriales, les établissements et les associations en théâtre. Ces métiers nécessitent au préalable une importante période de stage ou une série d'expériences professionnelles acquises sur le terrain. Métiers relevant de l'administration et de la production en théâtre (directeur et administrateur de compagnie, chargé de production), pour certains de ces métiers une poursuite en master pro doit être envisagée après l'obtention de la licence, mais la licence permet aussi d'accéder à des postes d'assistantat. Métiers relevant de la communication et de la documentation (chargé de relations publiques et de communication dans les théâtres, chargé de documentation, critique dramatique, édition théâtrale, journalisme spécialisé).

# ORGANISATION ET RÉGLEMENTS

## INSCRIPTIONS

**Se reporter au site de l'Université :**

<https://univ-cotedazur.fr/portails/portail-lettres-langues-art-communication/candidatures-et-inscriptions>

<https://univ-cotedazur.fr/candidater-et-s-inscrire>

Les étudiants doivent accomplir **deux formalités** :

1. une **inscription administrative** annuelle au service de la scolarité qui délivre la carte d'étudiant  
<https://univ-cotedazur.fr/portails/portail-lettres-langues-art-communication/candidatures-et-inscriptions/inscription-administrative>
2. **des inscriptions pédagogiques semestrielles** : elles sont **indispensables** pour pouvoir passer les contrôles et les examens, être évalué, valider ses acquis et obtenir ses diplômes. Elles se font pour les deux semestres :  
<https://univ-cotedazur.fr/portails/portail-lettres-langues-art-communication/candidatures-et-inscriptions/inscription-pedagogique>

Renseignements éventuels auprès du service de la Scolarité (Campus Carlone, 98, bd Edouard Herriot, BP 3209 - 06204 Nice cedex 3).

**Lien utile pour la rentrée 2026-2027 :**

Le calendrier sera disponible au lien suivant : <https://creates.univ-cotedazur.fr/formations/licences-1>

## CALENDRIER DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2026-2027

L'année est organisée en deux semestres. Le calendrier détaillé pour l'année 2026-2027, qui fixe les semaines de cours, de pause pédagogique et d'examen est disponible au lien indiqué à la fin de ce livret (attention des possibles variations peuvent intervenir. Le calendrier définitif sera illustré en septembre durant la réunion de pré-rentrée dédiée).

Chaque section et chaque département fixent leurs dates de réunions de rentrée en respectant ce calendrier. Pour la Licence 3 parcours études théâtrales, la **réunion de rentrée** aura lieu le **vendredi 18 septembre 2026, Amphi 021** (attention des possibles variations peuvent intervenir). **Présence obligatoire.**

**Début des cours : lundi 21 septembre 2026**

**Emplois du temps** : il sera illustré durant la réunion de rentrée. Le long de l'année, **vérifier constamment sur son propre ENT et sur le site de l'Université.**

## MCC - MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET LIMITE AU REDOUBLEMENT

**Le règlement des études universitaires (régimes d'inscription, dispense d'assiduité, validation d'acquis, règles de compensation) et les modalités de contrôle de connaissance doivent être consultés sur le site de l'Université.**

**Voir le règlement des études universitaires du CAMPUS CARLONE sur le site de l'Université**

Les modalités de contrôle des connaissances seront présentées durant la réunion de rentrée prévue le **18 septembre 2026** (**Présence obligatoire**), et par tous les enseignants au début de leurs cours.

**Attention : La possibilité de redoublement est limitée : 2 fois en L1 ; 1 fois en L2 ; 1 fois en L3 ; au-delà de ces limites, le redoublement est possible seulement à titre dérogatoire.**

Attention : Le redoublement n'étant pas de droit, lorsqu'un ou une étudiante obtient entre 0 et 5 de moyenne annuelle, le jury est souverain pour décider d'un redoublement ou non, en tenant compte de sa situation personnelle (maladie, décès d'un proche, etc.).

## Résultats

Les résultats sont affichés à la fin de chaque semestre et accessibles sur l'ENT, après délibération des jurys. Les étudiants doivent vérifier qu'il n'y a pas eu d'erreur au cours de la saisie des notes. Aucune note ne sera délivrée par téléphone ou mail (Article L 613-1). Des modifications des procès verbaux d'examen sont possibles mais dans des délais très courts après l'affichage des résultats (en cas de constat d'erreur, contacter immédiatement le secrétariat).

## CONSEILS ET RECOMMANDATIONS

Tous les enseignements ont leur importance, qu'ils soient pratiques ou théoriques.

Les enseignements théoriques sont absolument essentiels. Comme tous les enseignements universitaires, ils s'appuient avant tout sur une **culture générale indispensable** à la bonne marche des études et à leur succès. Cette culture générale passe par des lectures nombreuses (bibliographies fournies par les professeurs, ouvrages de culture générale hors bibliographies). Un important travail personnel en dehors des cours est requis : il faut travailler en bibliothèque, et tout d'abord à la Bibliothèque Universitaire (BU) qui dispose de nombreux ouvrages spécialisés.

À l'Université, **la pratique de l'écrit est essentielle** : partiels sous forme de dissertations, fiches de lectures à réaliser pour le contrôle continu, dossiers de recherches, mémoires... Une mauvaise maîtrise de la langue française, de la syntaxe, une quasi-absence de la pratique de l'écriture vous mettront inmanquablement en situation de forte difficulté, voire d'échec. En fonction de votre niveau (qui a été récemment évalué au Baccalauréat pour les étudiants de Licence 1, ou qui a déjà fait l'objet d'évaluations à travers les partiels, etc., pour les étudiants de niveaux supérieurs), n'attendez pas pour prendre le problème à bras le corps et trouver les solutions adaptées à votre problème (cours particuliers de français, enseignements de français par le CNED, etc.).

**La maîtrise des langues vivantes est indispensable.** L'anglais, bien entendu, langue scientifique internationale, mais aussi les autres langues européennes (italien, espagnol, allemand, portugais), dans lesquelles de nombreuses et intéressantes bibliographies existent, inaccessibles aux étudiants strictement monolingues. Outre l'usage scientifique que vous ferez de cette maîtrise des langues et de l'anglais, si vous avez des projets, plus tard, d'échanges internationaux (Erasmus, etc.), la maîtrise de la langue sera une condition d'accès à ces formations.

**Une attitude responsable et respectueuse** des personnels techniques, enseignants et des autres étudiants est requise à l'Université : ponctualité, assiduité, écoute, participation active aux cours (questions, etc.), attitude constructive. Apprenez aussi à gérer la durée très brève du « semestre » (12 semaines en réalité) : n'attendez pas la semaine de révision ou les vacances universitaires pour réviser. C'est toute l'année qu'il faut lire, travailler, réfléchir et se préparer.

**L'usage régulier et unique de votre messagerie @etu.univ-cotedazur.fr** est indispensable **pour tout échange avec les enseignants et l'administration** et pour vous tenir à jour des informations diffusées par les enseignants et le secrétariat pédagogique.

## SOUTIEN PÉDAGOGIQUE

Les enseignants sont là pour vous aider à réussir, ils sont vos interlocuteurs privilégiés. Prenez l'initiative de les consulter spontanément sans attendre et sans hésiter, et écrivez leur pour solliciter un rendez-vous individuel.

Les documentalistes sont également là pour vous aider à vous repérer dans les fonds et à savoir utiliser les ressources de la bibliothèque universitaire et en particulier le fonds théâtre. Prenez l'initiative de leur demander des conseils (d'excellents ouvrages ne sont pas en rayonnage, vous devez donc savoir qu'ils existent pour demander qu'ils vous soient communiqués). La lecture et la consultation régulière des ouvrages, revues théâtrales, vidéos, dictionnaires spécialisés consacrés aux arts du spectacle est une clé essentielle de la formation et de la réussite.

## BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE (BU)

Située à gauche du campus central, la B.U. est un lieu de travail et de documentation destiné aux étudiants de tous les Départements, qui peuvent consulter ou emprunter des ouvrages, consulter les banques de données et internet.

Il est vivement recommandé aux étudiants de se rendre à la bibliothèque régulièrement, de se familiariser avec les lieux et de prendre l'habitude d'y consulter les ouvrages dès la première année. La lecture personnelle est un complément indispensable aux cours.

Liens internet :

<https://bu.univ-cotedazur.fr/fr>

<https://bu.univ-cotedazur.fr/fr/bibliotheques/bu-lettres-arts-sciences-humaines>

## SANCTIONS CONTRE LE PLAGIAT

**Devant la montée en puissance des plagiat partiels ou intégraux dans les dossiers d'étude et de recherches et même dans les mémoires (« Copier/coller » sur Internet), le département disciplinaire des Arts, en accord avec l'EUR, a décidé de prévoir des sanctions. Ceci pour plusieurs raisons. D'une part, plagier c'est refuser de faire le travail demandé, d'autre part, c'est tenter de tromper les professeurs, enfin, c'est voler le travail intellectuel de chercheurs et d'auteurs. Les professeurs ont désormais à leur disposition des logiciels efficaces de détection des plagiat. Tout plagiat entraînera immédiatement un zéro sans aucune possibilité de négociation et, dans certains cas, le Conseil de discipline de l'Université pourra être saisi (annulation des résultats, suspension de l'inscription à l'Université...)**

### Extrait de la Charte des examens

Conformément aux dispositions réglementaires, l'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente après l'ouverture des enveloppes contenant les sujets. Toutefois, le surveillant responsable de la salle pourra autoriser un candidat retardataire à composer, à condition que le retard n'excède pas une demi-heure et qu'aucun candidat n'ait déjà quitté la salle. Aucun temps supplémentaire de composition ne sera accordé au candidat concerné et mention du retard et du motif exact de celui-ci seront portés sur le procès-verbal de l'examen.

Une fois les sujets distribués, aucun candidat n'est autorisé à se déplacer ni à quitter définitivement la salle d'examen avant le tiers du temps de l'épreuve, même s'il rend copie blanche. Les candidats qui demandent à sortir provisoirement de la salle n'y sont autorisés qu'un par un. Ils seront accompagnés par un des surveillants et leur copie d'examen, remise au surveillant, ne devra pas quitter la salle.

Toute fraude ou complicité de fraude à un examen est sanctionnée et pourra être instruite par **la section disciplinaire du Conseil d'Administration. Les sanctions applicables sont** : l'avertissement ; le blâme ; l'exclusion de l'établissement pour une durée maximum de cinq ans ; l'exclusion définitive de l'établissement ; l'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de cinq ans ; l'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

S'agissant des travaux faits en temps libre (dossiers, mémoires...), il est rappelé que la mention des références des citations (signalées par des guillemets) est obligatoire : une copie même partielle d'un écrit existant, sans la mention de l'emprunt et sa référence, **quel que soit son support** (livre, article, thèse, cours en ligne, **site internet**, etc.), est un plagiat passible de sanctions. Du reste, la simple compilation de documents, même signalés, ne saurait constituer un véritable travail de recherche personnelle.

# CONTENUS DES ENSEIGNEMENTS 2026-2027

L'organisation des cours se fait en semestres. Pour obtenir la licence, les étudiants doivent capitaliser 6 semestres d'enseignements.

Licence 1 : 1<sup>ère</sup> année, 1<sup>er</sup> semestre = S1

Licence 1 : 1<sup>ère</sup> année, 2<sup>e</sup> semestre = S2

Licence 2 : 2<sup>e</sup> année, 1<sup>er</sup> semestre = S3

Licence 2 : 2<sup>e</sup> année, 2<sup>e</sup> semestre = S4

Licence 3 : 3<sup>e</sup> année, 1<sup>er</sup> semestre = S5

Licence 3 : 3<sup>e</sup> année, 2<sup>e</sup> semestre = S6

Chaque semestre est organisé en UE (Unités d'Enseignements).

En L3, le choix de la mention de licence devient définitif et les enseignements disciplinaires représentent 80% de la formation (5 UE), les 20% restant correspondant à l'UE Compétences Transversales (1 UE) commune à tous les étudiants de l'établissement.

Une large place est accordée en L3 à la mise en place d'un **Projet artistique et création scénique** permettant aux étudiants d'expérimenter à l'échelle individuelle et collective la réalisation d'un projet théâtral : 50hTD au premier semestre et 40h au deuxième semestre = **90h TD annuelles**.

**Deux parcours** sont proposés dans la spécialisation en Études Théâtrales :

1) Arts du spectacle, parcours Études Théâtrales

2) Arts du spectacle, parcours Études Théâtrales – Convention Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR)

**NB ce deuxième parcours Convention CRR est accessible exclusivement aux étudiants inscrits au CRR en Cycle 3 ou DET/CPSE**

**PARCOURS « ÉTUDES THÉÂTRALES »**  
**PARCOURS « ÉTUDES THÉÂTRALES – CONVENTION CRR »**  
Structures et  
Contenu détaillé des UE

**L3 – semestre 1 = S5**

**LICENCE 3 – ARTS du Spectacle parcours spécialisé : ÉTUDES THÉÂTRALES**

## STRUCTURE DE LA FORMATION

30 ECTS ainsi organisées :

<b>UE Transversale</b> (organisée par UCA)	<b>6 ECTS</b>	<b>20%</b>
<b>UE disciplinaire</b> UE disciplinaire Arts du Spectacle, parcours spécialisé en études théâtrales	<b>24 ECTS</b>	<b>80%</b>

## Arts du spectacle – 3<sup>ème</sup> année parcours spécialisé études théâtrales, S5

Intitulé UE	ECTS	Intitulé des matières	Coeff. des ECUE	Heures CM	Heures TD	Heures TP	Capitalisable	Mutualisations
-------------	------	-----------------------	-----------------	-----------	-----------	-----------	---------------	----------------

UE Transversale	6						Oui	
		LVE 5 (p)		x	x	x	Oui	
		Grands défis sociétaux IA 3 (hybride ; discip)		x	x	x	Oui	
		Compétences à s'orienter et s'insérer 2		x	x	x	Oui	
		Préparation et passage Certifications nationales au choix parmi : PIX ECRI+ CLES ANGLAIS		x	x	x	Oui	

UE disciplinaire études théâtrales 1 : Enjeux disciplinaires	6	<b>2 ECUE obligatoires :</b>						
		Méthodologie	1		15		Oui	
		Théâtre et société	1	9	12		Oui	
UE disciplinaire études théâtrales 2 : Théâtres modernes et contemporains 1	6	<b>2 ECUE obligatoires :</b>						
		Histoire des formes théâtrales 1	1	9	12		Oui	
		Esthétiques théâtrales	1	9	12		Oui	
UE disciplinaire études théâtrales 3 : Théories des arts performatifs 1	6	<b>2 ECUE obligatoires :</b>						
		Théories et pratiques théâtrales (jeu d'acteur, mise en scène, pratiques scéniques)	1	9	12		Oui	
		Formes performatives	1	9	12		Oui	
UE disciplinaire études théâtrales 4 : Projet 1	6	<b>1 ECUE obligatoire :</b>						
		Projet artistique et création scénique 1	1		50		Oui	
		<b>ARE – Dispositif Aide Réussite étudiants</b>						
		Se perfectionner et réussir			18			
		Remise à niveau étudiants issus d'autres parcours (seuil 4)			15			
		Cours approfondissement ou accompagnement projet (mutualisés L1-2-3)			8			

**L3 – semestre 1 = S5**

**LICENCE 3 – ARTS du Spectacle parcours spécialisé : ÉTUDES THÉÂTRALES – Convention Conservatoire à Rayonnement Régional de Nice**

**NB : Pour l'obtention de la mention dans ce parcours, il est indispensable que les étudiants valident les ECUE proposées par le Conservatoire et qu'ils soient inscrits en Cycle 3 ou DET / CPES du Conservatoire.**

## STRUCTURE DE LA FORMATION

30 ECTS ainsi organisées :

<b>UE Transversale (organisée par UCA)</b>	<b>6 ECTS</b>	<b>20%</b>
--	---------------	------------

<b>UE disciplinaire</b> UE disciplinaire Arts du Spectacle, parcours spécialisé en études théâtrales	<b>24 ECTS</b>	<b>80%</b>
---	----------------	------------

## Arts du spectacle – 3<sup>ème</sup> année parcours spécialisé Études Théâtrales-Convention CRR, S5

Intitulé UE	ECTS	Intitulé des matières	Coeff. des ECUE	Heures CM	Heures TD	Heures TP	Capitalisable	Mutualisations
-------------	------	-----------------------	-----------------	-----------	-----------	-----------	---------------	----------------

<b>UE Transversale</b>	<b>6</b>						<b>Oui</b>	<b>Avec l'ensemble des licences</b>
		LVE 5 (p)		x	x	x	Oui	
		Grands défis sociétaux IA 3 (hybride ; discip)		x	x	x	Oui	
		Compétences à s'orienter et s'insérer 2		x	x	x	Oui	
		Préparation et passage Certifications nationales au choix parmi : PIX ECRI+ CLES ANGLAIS		x	x	x	Oui	

<b>UE CRR : Pratique théâtrale</b>	<b>6</b>							
		Interprétation 1 et Technique corporelle Cycle 3 ou DET / CPES Conservatoire (choix possible exclusivement si l'étudiant.e est inscrit.e en Cycle 3 ou DET / CPES Conservatoire)			X	X	Oui	Cours assuré par le CRR
<b>UE disciplinaire études théâtrales 2 : Théâtres modernes et contemporains 1</b>	<b>6</b>	<b>2 ECUE obligatoires :</b>						
		Histoire des formes théâtrales 1	1	9	12		Oui	
		Esthétiques théâtrales	1	9	12		Oui	
<b>UE disciplinaire études théâtrales 3 : Théories des arts performatifs 1</b>	<b>6</b>	<b>2 ECUE obligatoires :</b>						
		Théories et pratiques théâtrales (jeu d'acteur, mise en scène, pratiques scéniques)	1	9	12		Oui	
		Formes performatives	1	9	12		Oui	
		<b>ARE – Dispositif Aide Réussite étudiants</b>						
		Se perfectionner et réussir			18			
		Remise à niveau étudiants issus d'autres			15			

		parcours (seuil 4)						
		Cours approfondissement ou accompagnement projet (mutualisés L1-2-3)				8		
<b>UE CRR : Atelier de mise en scène 1</b>	<b>6</b>							
		Atelier de Mise en scène (Cycle 3+L3 ADS Etudes Théâtrales ou DET / CPES Conservatoire (choix possible exclusivement si l'étudiant.e est inscrit.e en Cycle 3 ou DET / CPES Conservatoire)	1	X	X		Oui	Cours assuré par le CRR

## MÉTHODOLOGIE

Enseignant : Vanessa LEE

Ce cours dispense une formation à la recherche bibliographique dans le domaine des études théâtrales et à l'exploitation des outils informatiques dans la perspective des recherches scientifiques : présentation des catalogues des bibliothèques, consultation des catalogues et des ressources électroniques en ligne, présentation des sites utiles à la recherche en études théâtrales.

Le cours propose aussi des exercices pratiques : élaboration d'une bibliographie thématique, travail de recherche thématique, rédaction de résumés, fiches de lecture, compte-rendu de lecture et d'écoute, exposé oral.

## THÉÂTRE ET SOCIÉTÉ

Enseignante : Brigitte JOINNAULT

Ce cours s'intéressera aux représentations, croyances, assignations, inégalités et discriminations sociales justifiées par des différences associées aux identités de sexe et de genre dans le monde théâtral. Il interrogera le positionnement des artistes, critiques, théoricien·nes du théâtre, leurs manières de se situer et d'agir à travers leurs pratiques. Il sera organisé en deux volets. Le premier portera sur l'état des travaux, réflexions, savoirs sur ces questions dans l'écosystème théâtral français. Le second procédera par études de cas pour questionner la manière dont cette thématique, déjà très présente dans les dramaturgies du passé, est abordée dans la dernière décennie ? En quoi et comment y a-t-il rupture ou continuité par rapport à des réalisations antérieures ? En quoi et comment les propositions artistiques entrent-elles en résonance avec une actualité composite et complexe ? Renforcement des normes dominantes ? Critique de ces normes et de leurs effets ? Représentations d'alternatives plus égalitaires, plus fluides, moins normées ?

Trois pièces sont à lire et quatre spectacles de la saison du CDN sont à voir. Ces lectures et sorties sont obligatoires.

### Pièces à lire

- Nathalie Fillion, *Sur le cœur. Fantasmagorie du siècle 21*, Paris, Quatrième mur, 2024
- Eric Noël, *L'Amour looks something like you*, Montréal, Hamac, 2022
- Kae Tempest, *Etreins-toi*, Paris, L'Arche, 2021

### Spectacles à voir

- Je 12 nov, *Résurrection* (Simon Delétang d'après, Tolstoï) ;
- Me. 18 nov, *Le Petit chaperon rouge* (Joël Pommerat d'après Perrault) ;
- Me 25 nov., *Orgueilleuse* (Eve Perreur) ;
- Je 3 déc., *Imminentes* (Jann Gallois).

Notez bien que ces spectacles sont au programme et doivent être vus par toutes·es. Le calendrier des sorties a été établi en fonction de celui des séances de cours, et des pré-réservations ont été faites dans le cadre de notre partenariat avec le TNN qui devront être confirmées à la rentrée. Si vous souhaitez voir certains de ces spectacles soit avant la date proposée, soit plusieurs fois, vous devez vous organiser en autonomie.

Les étudiant·es non assidue·es doivent prévenir l'enseignante dès la semaine de rentrée et consulter l'espace Moodle.

Bibliographie indicative sur des apports historiographiques.

*Women's Innovations in Theatre, Dance, and Performance* (L'Innovation apportée par les femmes dans le théâtre, la danse et la performance), 4 volumes, Londres, New York, éd. Bloombury, 2026.

*Pour une histoire des metteuses en scène, numéro coordonné par Agathe Sanjuan et Joël Huthwohl,*

*Revue d'Histoire du Théâtre*, n°299, 2024.

*Théâtre de femmes de l'Ancien régime*, anthologie en 4 volumes (du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup>) sous la direction d'Aurore Evain, Perry Gethner & Henriette Goldwyn, Paris, Classique Garnier, 2025 [2006, 2008, 2011, 2013].

*Femmes de spectacle (danse, opéra, théâtre). Création, représentation et sociabilité au féminin, 1650-1914*, sous la direction de Romain Bionda et Valentina Ponzetto, Leiden et Boston, Brill, 2024.

Julia Gros de Gacquet, « Femmes dramaturges au XVII<sup>e</sup> siècle. Faire entendre le différend », dans *Le Canon au théâtre*, sous la dir. de Florence Naugrette, *Revue d'Historiographie du Théâtre*, n°8, 2023.

*Scènes de femmes. Écrire et créer au féminin*, numéro coordonné par Sylvie Martin-Lahmani, Bruxelles, Alternatives théâtrales, n°129, 2016.

*Metteuses en scène : le théâtre a-t-il un genre ?*, dossier coordonné par Anne-Françoise Benhamou avec la collaboration de Nathalie Trotta, Leslie Six et Adèle Chaniolleau, revue *Outrescène*, n°9, Strasbourg, Théâtre national de Strasbourg, 2007.

Reine Prat, *Pour une plus grande et une meilleure visibilité des diverses composantes de la population française dans le secteur du spectacle vivant*, Vol. 1 « Pour l'égal accès des femmes et des hommes aux postes de responsabilité, aux lieux de décision, à la maîtrise de la représentation », 2006, <https://www.culture.gouv.fr/Media/Thematiques/Egalite-et-diversite/Fichiers/Rapport-Reine-Prat-2006>

Reine Prat, *Pour une plus grande et une meilleure visibilité des diverses composantes de la population française dans le secteur du spectacle vivant*, Vol. 2, « De l'interdit à l'empêchement », 2009, <https://www.artcena.fr/sites/default/files/medias/Rapport-reine-prat-2009.pdf>

## **INTERPRÉTATION 1 ET TECHNIQUE CORPORELLE**

Cours dispensé par le Conservatoire (choix possible exclusivement si l'étudiant.e est inscrit.e en Cycle 3 ou DET / CPES Conservatoire)

## **HISTOIRE DES FORMES THEATRALES 1**

*Enseignante* : Arianna De Sanctis et Sylvie Vielledent

Ce cours propose une approche historique des textes et de la scène depuis la révolution romantique jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Le théâtre sera considéré sous plusieurs angles : comme texte mettant en œuvre diverses poétiques, comme spectacle soumis à une organisation matérielle, et comme lieu de citoyenneté indissociable d'un cadre culturel et politique.

Le cours se propose de recenser les genres théâtraux prédominants au XIX<sup>e</sup> siècle, ainsi que les formes populaires du théâtre. On interrogera les notions de drame et de « crise du drame » avant d'explorer les productions de la fin du siècle, marquée par l'émergence de la notion de mise en scène, par la confrontation des esthétiques (naturaliste, symboliste), par les expérimentations des petites scènes d'avant-garde. Les continuités ainsi que les ruptures décisives que fait apparaître l'histoire du théâtre des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles viendront éclairer les extraits des œuvres abordées.

*Premiers éléments de bibliographie :*

-ABIRACHED Robert (dir.), *Le Théâtre français du XX<sup>e</sup> siècle*, L'Avant-scène, 2011

-BOISSON Bénédicte, FOLCO Alice et MARTINEZ Ariane, *La Mise en scène théâtrale de 1800 à nos jours*, PUF, 2010

-DE JOMARON Jacqueline (dir.), *Le Théâtre en France*, vol. 2 : *De la Révolution à nos jours*, A. Colin, 1989

-LAPLACE-CLAVERIE Hélène, LEDDA Sylvain, NAUGRETTE Florence (dirs), *Le Théâtre français du XIX<sup>e</sup> siècle*, L'Avant-Scène 2008

-MARTIN Roxane, *L'Émergence de la notion de mise en scène dans le paysage théâtral français (1789-1914)*, classiques Garnier, "Études sur le théâtre et les arts de la scène", n°1, 2013.

-MOINDROT Isabelle (dir), *Le Spectaculaire dans les arts de la scène du romantisme à la Belle Époque*, CNRS éditions, 2006

-SARRAZAC Jean-Pierre (dir., assisté par H. KUNTZ, D. LESCOT, M. LOSCO et C. NAUGRETTE), *Poétique du drame moderne et contemporain. Lexique d'une recherche*, Circé/Poche, 2005

-SARRAZAC Jean-Pierre, *Poétique du drame moderne. De Henrik Ibsen à Bernard-Marie Koltès*, Seuil, 2012

-SURGERS Anne, *Scénographies du théâtre occidental*, A. Colin, 2005

-SZONDI Peter, *Théorie du drame moderne : 1880-1950* (Theorie des modernen Dramas, 1956) traduit de l'allemand par Patrice Pavis avec la collaboration de Jean et Mayotte Bollack, Paris, L'Âge d'homme, 1983  
-YON Jean-Claude, *Une histoire du théâtre à Paris. De la Révolution à la Grande Guerre*, Paris, Aubier, Collection historique, 2012.

*Œuvres abordées :*

HUGO, *Hernani, Le Roi s'amuse, Ruy Blas* (éd. au choix) ; DUMAS, *Antony* (éd. au choix) ; MUSSET, *Lorenzaccio* (GF) ; MAETERLINCK, *Pelléas et Mélisande* (Livre de Poche) ; TCHEKHOV, *La Mouette* (L'Arche) JARRY, *Ubu roi* (éd. au choix) ; ROSTAND, *Cyrano de Bergerac* (éd. au choix) ; BRECHT, *L'Opéra de quat'sous* (trad. Alexandre Pateau, L'Arche) ; VITRAC, *Victor ou Les Enfants au pouvoir* (Folio)

## **ESTHÉTIQUES THÉÂTRALES**

*Enseignant :* Stéphane HERVÉ

Dans ce cours, nous étudierons les textes qui ont marqué l'esthétique théâtrale, depuis Brecht et Artaud jusqu'à nos jours, en passant par les *Performances Studies* et le théâtre postdramatique. Nous nous concentrerons sur la question du spectateur, telle qu'elle est posée dans ces théories. Il s'agira également de replacer celles-ci dans leur contexte politique, intellectuelle et artistique, et les mettre en regard avec quelques expériences scéniques. Il sera donc demandé aux étudiant.es de lire quelques ouvrages fondamentaux pour les études théâtrales (voir bibliographie).

### *Bibliographie*

*A lire absolument*

Bertolt Brecht, *Petit Organon sur le théâtre*, Paris, L'Arche, 1990.

Antonin Artaud, *Le Théâtre et son double*, Paris, Gallimard, 1985

Hans-Thies Lehmann, *Le Théâtre postdramatique*, Paris, L'Arche, 2002

Jacques Rancière, *Le Spectateur émancipé*, Paris, La Fabrique, 2008 [1<sup>er</sup> chapitre].

*A consulter*

Richard Schechner, *Performance : expérimentation et théorie du théâtre aux USA*, Montreuil-sous-Bois, Éditions Théâtrales, 2008.

Catherine Naugrette-Christophe, Francis Vanoye, *L'esthétique théâtrale*, Paris, Nathan, 2000.

## **THÉORIES ET PRATIQUES THEATRALES (JEU D'ACTEUR, MISE EN SCENE, PRATIQUES SCENIQUES)**

*Enseignante :* Hanna LASSERRE

Lors de ces séances nous aborderons dans un premier temps les grandes théories générales et nous nous questionnerons sur la manière dont a été théorisé le jeu de l'acteur ainsi que son évolution historique et esthétique. Nous analyserons ensuite comment ces théories influencent-elles encore les scènes contemporaines en nous appuyant sur des pièces de metteur.ses en scène emblématiques (Brook, Castorf, Liddell...). Enfin, sous forme de laboratoire, nous expérimenterons par des exercices corporels les enjeux théoriques soulevés lors des analyses et tenterons de les mettre en jeu scéniquement.

Les textes et les cas d'étude sur lesquels nous travaillerons seront communiqués lors du premier cours.

Les étudiants sont priés de venir dans une tenue confortable afin de ne pas être limités dans leurs mouvements.

*Références bibliographiques (non exhaustives) :*

- Constantin Stanislavski, *La Formation de l'acteur*, éd. Pygmalion, 1986
- Maria Knebel, *L'Analyse-action*, éd. Acte sud, 2006
- Jerzy Grotowski, *Vers un Théâtre pauvre*, éd. L'Âge d'homme, 1993
- Antonin Artaud, *Le Théâtre et son double*, éd. Gallimard, 1985
- Bertolt Brecht, *L'Art du comédien*, éd. L'Arche, 1999
- Hans Thies-Lehmann, *Le Théâtre postdramatique*, éd. L'Arche, 2002
- Josette Féral, *Théorie et pratique du théâtre : Au-delà des limites*, éd. Broché, 2011.

## **FORMES PERFORMATIVES**

*Enseignante 1* : Erica Letailleur

En s'appuyant sur des études de cas concrètes, ce cours analysera le carnaval et les fêtes populaires au prisme de l'anthropologie des arts vivants. Une attention particulière sera portée aux traditions carnavalesques niçoises.

Piste bibliographique : Nathalie Gauthard, Mauffret Bolwenn et Salzbrunn Monika (dir.), *Enquêter en carnaval. Méthodologies créatives autour d'un plaisir partagé*, PUR, Rennes, 2025.

*Enseignant 2* : Ezéquier GARCIA-ROMEU

Atelier expérimental sur la marionnette contemporaine.

La marionnette contemporaine œuvre à l'enrichissement de l'art dramatique, elle est au croisement de plusieurs disciplines, arts plastiques, danse, théâtre, écritures et nouvelles technologies.

Nous découvrirons les diverses techniques de fabrication, de manipulation et de jeu en expérimentant des textes de Kleist, Matei Visniec, Heiner Maria Rilke, Baudelaire, Shakespeare

### *Bibliographie*

Heinrich von Kleist, *Sur le théâtre de marionnettes*.

Claude Gaudin, *La marionnette et son théâtre, le théâtre de Kleist et sa postérité*. Presses Universitaires de Rennes.

Philip Ségura, *La marionnette-matériau*. L'Harmattan.

Didier Plassard, *l'acteur en effigie*, L'âge d'homme 1992.

Annie Gilles, *Images de la marionnette dans la littérature*, Presses Universitaire de Nancy, Institut International de la Marionnette.

« Revue Puck », Institut International de la Marionnette de 1988 à 2013.

## **PROJET ARTISTIQUE ET CRÉATION SCÉNIQUE 1**

*Enseignantes* : Carolina E. SANTO et Vanessa LEE

L'année sera consacrée à la création collective d'une forme théâtrale élaborée à partir de documents d'archives et/ou de sources contemporaines. Nous aborderons les enjeux dramaturgiques, esthétiques et pratiques liés à la conception d'un projet artistique fondé sur des matériaux documentaires.

Le travail s'organisera en plusieurs étapes successives : définition du sujet, recherche documentaire et de terrain, élaboration de la dramaturgie, écriture des textes et de la note d'intention, puis conception du projet artistique ainsi que la réflexion sur les modalités de communication et de diffusion. Dans un second temps, nous passerons à sa réalisation scénique à travers le jeu, la mise en scène et l'assemblage des éléments scénographiques.

Cette expérience permettra d'explorer de nouvelles formes d'écriture et de représentation, de vivre un processus de création collective et de se confronter aux différentes dimensions de l'élaboration d'un projet théâtral, de sa conception à sa présentation publique.

## **PROJET ARTISTIQUE ET CRÉATION SCÉNIQUE 1**

*Enseignant* : Vincent Brochier

10hTD en complément du cours de Carolina E. SANTO et Vanessa LEE

## **STAGE**

*Enseignante* : Carolina E. SANTO

Ce cours permettra de faire un bilan des expériences professionnelles réalisées en L2, d'analyser les enjeux du rapport de stage et d'accompagner les étudiants et étudiantes dans leur réflexion sur leur parcours de professionnalisation. Il visera également à préparer leur insertion professionnelle à l'issue de leurs études universitaires en les aidant à identifier et à valoriser les compétences acquises au cours de leur formation.

## **ATELIER DE MISE EN SCÈNE**

Cours dispensé par le Conservatoire (choix possible exclusivement si l'étudiant.e est inscrit.e en Cycle 3 ou DET / CPES Conservatoire).

L3 – semestre 2 = S6

LICENCE 3 – ARTS du Spectacle parcours spécialisé : ÉTUDES THÉÂTRALES

STRUCTURE DE LA FORMATION

30 ECTS ainsi organisées :

<b>UE Transversale (organisée par UCA)</b>	<b>6 ECTS</b>	<b>20%</b>
<b>UE disciplinaire</b> UE disciplinaire Arts du Spectacle, parcours spécialisé en études théâtrales	<b>24 ECTS</b>	<b>80%</b>

Arts du spectacle – 3<sup>ème</sup> année parcours spécialisé Études Théâtrales, S6

Intitulé UE	ECTS	Intitulé des matières	Coeff. des ECUE	Heures CM	Heures TD	Heures TP	Capitalisable	Mutualisations
<b>UE Transversale</b>	<b>6</b>						<b>Oui</b>	<b>Avec l'ensemble des licences</b>
		LVE 6 (p)		x	x	x	Oui	
		Grands défis sociétaux TEDS 3 (hybride; discip)		x	x	x	Oui	
		UE ARE - intitulé : "poursuite d'études"		x	10	x	Oui	
<b>UE disciplinaire études théâtrales 1 : Écritures dramatiques</b>	<b>6</b>	<b>2 ECUE obligatoires :</b>						
		Atelier d'écriture	1		15		Oui	
		Analyse dramaturgique	1	9	12		Oui	
<b>UE disciplinaire études théâtrales 2 : Théâtres modernes et contemporains 2</b>	<b>6</b>	<b>2 ECUE obligatoires :</b>						
		Histoire des formes théâtrales 2	1	9	12		Oui	
		Esthétiques des scènes actuelles	1	9	12		Oui	
<b>UE disciplinaire études théâtrales 3 : Théories des arts performatifs 2</b>	<b>6</b>	<b>2 ECUE obligatoires :</b>						
		Acteurs et spectateurs dans les spectacles immersifs	1	9	12		Oui	
		Ethnoscénologie	1	9	12		Oui	
<b>UE disciplinaire études théâtrales 4 : Projet 2</b>	<b>6</b>	<b>2 ECUE obligatoires :</b>						
		Projet artistique et création scénique 2	1		40		Oui	
		Concevoir un projet	1		10		Oui	
		<b>ARE – Dispositif Aide Réussite étudiants</b>						
		Cours approfondissement ou accompagnement projet (mutualisés L1-2-3)				8		

L3 – semestre 2 = S6

LICENCE 3 – ARTS du Spectacle parcours spécialisé : ÉTUDES THÉÂTRALES – Convention  
Conservatoire à Rayonnement Régional de Nice

NB : Pour l'obtention de la mention dans ce parcours, il est indispensable que les étudiants valident les ECUE proposées par le Conservatoire et qu'ils soient inscrits en Cycle 3 ou DET / CPES du Conservatoire.

STRUCTURE DE LA FORMATION

30 ECTS ainsi organisées :

UE Transversale (organisée par UCA)	6 ECTS	20%
--	--------	-----

UE disciplinaire UE disciplinaire Arts du Spectacle, parcours spécialisé en études théâtrales	24 ECTS	80%
---	---------	-----

Arts du spectacle – 3<sup>ème</sup> année parcours spécialisé  
Études Théâtrale-Convention CRR, S6

Intitulé UE	ECTS	Intitulé des matières	Coeff. des ECUE	Heures CM	Heures TD	Heures TP	Capitalisable	Mutualisations
-------------	------	-----------------------	-----------------	-----------	-----------	-----------	---------------	----------------

UE Transversale	6						Oui	Avec l'ensemble des licences
		LVE 6 (p)		x	x	x	Oui	
		Grands défis sociétaux TEDS 3 (hybride; discip)		x	x	x	Oui	
		UE ARE - intitulé : "poursuite d'études"		x	10	x	Oui	

UE disciplinaire études théâtrales 1 : Écritures dramatiques	6	2 ECUE obligatoires :						
		Atelier d'écriture	1		15		Oui	
		Analyse dramaturgique	1	9	12		Oui	
UE disciplinaire études théâtrales 2 : Théâtres modernes et contemporains 2	6	2 ECUE obligatoires :						
		Histoire des formes théâtrales 2	1	9	12		Oui	
		Esthétiques des scènes actuelles	1	9	12		Oui	
UE CRR : Écriture dramatique	6							
		Interprétation 2 et Atelier d'écriture Cycle 3 ou Cycle ou DET / CPES Conservatoire (choix possible exclusivement si l'étudiant.e est inscrit.e en Cycle 3 ou DET / CPES Conservatoire)	1	X	X		Oui	Cours assuré par le CRR
		ARE – Dispositif Aide Réussite étudiants						
		Cours approfondissement ou			8			

		accompagnement projet (mutualisés L1-2-3)						
<b>UE CRR : Atelier de mise en scène 2</b>	6							
		Atelier de Mise en scène Cycle 3+L3 ADS Etudes Théâtrales ou DET / CPES Conservatoire (choix possible exclusivement si l'étudiant.e est inscrit.e en Cycle 3 ou DET / CPES Conservatoire)	1	X	X		Oui	Cours assuré par le CRR

## **ANALYSE DRAMATURGIQUE**

*Enseignante* : Brigitte JOINNAULT

Dans ce cours nous nous intéresserons à des écritures dramatiques et scéniques des années 1960 à nos jours qui abordent nos relations à l'écologie et qui questionnent l'idée de « nature », et, en particulier, au courant émergent des écodramaturgies. Il comportera un apport sur l'histoire des pratiques des années 1960 et 1970, un panorama des mutations actuelles, et quelques études de créations récentes. L'enseignement articulera apports théoriques, historiques et critiques.

Le corpus et la bibliographie seront précisés à la rentrée et déposés sous Moodle.

NB les étudiant·es non assidu·es doivent, d'une part, prévenir l'enseignante dès la rentrée du 2<sup>e</sup> semestre, d'autre part, consulter la bibliographie déposée en ligne et travailler en autonomie.

## **ATELIER D'ECRITURE**

*Enseignante* : Marie REVERDY

Pour cet atelier, nous proposons aux étudiant.e.s de travailler sur la base de plusieurs éléments documentaires en tant que fragments bruts du réel : un objet, une situation, un témoignage.

Passant de la description au jeu de pronoms typique du/de la comédien.ne rhapsode, nous aborderons le dispositif énonciatif du théâtre documentaire et la façon dont il met en scène le document afin de lui conférer l'aura qui lui revient. L'atelier sera l'occasion de faire quelques rappels historiques et esthétiques et d'ouvrir aux discussions plus philosophiques des enjeux du documentaire dans le champ de la représentation théâtrale.

*Bibliographie* :

DELUCVELLERIE, Jacques, « Réel, fiction, hallucination : le combat avec l'Ange », dans Usages du « document », Les écritures théâtrales entre réel et fiction, Études Théâtrales N°50, L'Harmattan, 2011, p.135-145.

Erica MAGRIS et Béatrice PICON-VALLIN (dir.), Les Théâtres documentaires, Montpellier, Deuxième époque, 2019

KEMPF, Lucie et MOGUILEVSKAIA, Tania (dir.), Le Théâtre néo-documentaire : résurgence ou réinvention ? Presses Universitaires de Nancy, 2014.

WEISS, Peter, « Notes sur le théâtre documentaire », trad. Jean Baudrillard, Paris, Le Seuil, 1968.

Le geste de témoigner. Un dispositif pour le théâtre, Textes réunis par Jean-Pierre Sarrazac, Catherine Naugrette et Georges Banu, Études Théâtrales 51-52, 2011.

## **INTERPRÉTATION 2 ET ATELIER D'ECRITURE**

Cours dispensé par le Conservatoire (choix possible exclusivement si l'étudiant.e est inscrit.e en Cycle 3 ou DET / CPES Conservatoire)

## **HISTOIRE DES FORMES THÉÂTRALES 2**

*Enseignant* : Stéphane HERVE

Dans le prolongement du cours du semestre 5, nous envisagerons les évolutions esthétiques théâtrales depuis les années 1950 jusqu'à la fin du 20<sup>e</sup> siècle. En partant de l'héritage brechtien et vilarien, nous nous intéresserons aux déclinaisons qu'a pu connaître la figure du metteur en scène, devenue centrale dans le processus créatif en tant que dépositaire du sens. Pour cela, les parcours de certains artistes marquants seront explorés (entre autres Strehler, Brook, Chéreau,

Mnouchkine) pour dégager les traits essentiels de l'activité artistique du metteur en scène dans le second 20<sup>e</sup> siècle, ainsi que son inscription dans le paysage institutionnel et les aspects de politique culturelle (la question du public et du non-public) qui lui sont liés. Le cours se propose de considérer également les trajectoires centrifuges qui, soit amplifient cette centralité de la création scénique en remettant en cause la présence du texte (Wilson, et dans une moindre mesure Kantor), soit la contestent en accordant la primauté au corps, à la dimension performative ou au collectif (l'avant-garde américaine, Grotowski, le théâtre militant).

#### *Bibliographie :*

Des références bibliographiques spécifiques seront données lors des séances. Cependant, vous pouvez vous préparer au cours en consultant les ouvrages suivants.

- Bénédicte Boisson, Alice Folco, Ariane Martinez, *La Mise en scène théâtrale de 1800 à nos jours*, Paris, PUF, 2010
- Bernard Dort, *La Représentation émancipée*, Arles, Actes Sud, 1988

## **ESTHÉTIQUES DES SCÈNES ACTUELLES**

*Enseignant :* Vanessa LEE

Ce cours aborde différentes esthétiques et formes scéniques présentes sur les scènes contemporaines actuelles. Le but est d'offrir aux étudiant·es une vue d'ensemble des pratiques scéniques contemporaines et de leur fournir les outils théoriques pour analyser ces formes. Le cours articule apports théoriques, analyses de spectacles et lectures critiques autour des nouvelles esthétiques de la scène.

Il s'agira d'étudier les évolutions et les débats autour de la création scénique des dernières décennies en Europe, du postdramatique aux dramaturgies décoloniales en passant par le théâtre participatif et l'écodramaturgie.

Les TD se focaliseront sur des exercices d'analyse de spectacles, la présentation d'exposés, et des évaluations écrites.

#### Bibliographie indicative :

- Barbéris, Isabelle. « L'humain débordé dans le théâtre postdramatique ». *Cités*, 2013/3 n° 55, 2013, p.25-32. url : <https://shs.cairn.info/revue-cites-2013-3-page-25?lang=fr>
- Beaufils, Éliane et Climène Perrin (dir.). *L'écologie en scène : Théâtres politiques et politiques théâtrales*. Paris : Presses Universitaires de Vincennes, 2024.
- Dossier coordonné par Chalaye, Sylvie. et al. Créolisation des arts. *Théâtre/Public*, 257, 3, 2025, url : <https://shs.cairn.info/revue-theatre-public-2025-3?lang=fr>
- Coutelet, Nathalie. « Théâtre populaire, théâtre prolétarien : les frères ennemis ? », *Horizons/Théâtre*, 1, 2012. <https://doi.org/10.4000/ht.1945>
- Lehmann, Hans-Thies. *Le Théâtre postdramatique*. Traduit par Philippe Ivernel, L'Arche, 2002.
- Pavis, Patrice. *La Mise en scène contemporaine*. Paris, Armand Colin, 2019.
- Sarrazac, Jean-Pierre. *Poétique du drame moderne. De Henrik Ibsen à Bernard-Marie Koltès*. Paris, Éditions du Seuil, 2012.
- Tackels, Bruno. *Les Écritures de plateau : État des lieux*. Besançon, Les Solitaires Intempestifs, 2015.

## **ACTEURS ET SPECTATEURS DANS LES SPECTACLES IMMERSIFS**

*Enseignant :* Emanuele DE LUCA

Le cours entend s'interroger sur le principe de l'immersivité dans les arts de la scène et sur la notion, récente, de théâtre immersif. Tout en mettant en perspective l'essor de ce nouveau genre à travers les expérimentations de Luca Ronconi (*Orlando furioso*), d'Ariane Mnouchkine (*1789*) ou de André Engel (*Kafka Hôtel*), nous aborderons les expériences scéniques pionnières de la compagnie britannique Punchdrunk, fondée par Felix Barrett en 2000, les spectacles de Rimini Protokoll et les créations immersives de Léonard Matton d'après Shakespeare (*Le Fleau. Mesure for Measure* et *Helsingør, château d'Hamlet*). Nous nous concentrerons particulièrement sur la construction de ces spectacles, sur la place des acteurs et des spectateurs dans ces pièces, sur le rapport qui les lie dans le temps et l'(les) espace(s) de la représentation et sur l'expérience esthétique qui en découle. Nous aborderons enfin les formes d'immersivité rendues possibles avec les nouvelles technologiques.

Des travaux pratiques sont envisagés, ainsi que des rencontres avec des opérateurs de la scène actuelle.

*Une Bibliographie approfondie sera communiquée lors du premier cours, mais les étudiants peuvent déjà consulter les ouvrages suivants :*

- *L'œil immersif. Devenirs du regard dans les pratiques immersives du tournant des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles au théâtre*, numéro de la revue *Études Théâtrales*, n. 69-70, 2021/2, dirigé par Florence Baillet, Mireille Losco-Lena et Arnaud Rykner.
- Catherine Bouko, « Le théâtre immersif : une définition en trois paliers », *Sociétés*, n. 134, 2016, p. 55-65

- Marcel Freydefont, « Les contours d'un théâtre immersif (1990-2010) », *Utopies de la scène, scènes de l'utopie, Agôn*, n. 3, 2010, URL <https://journals.openedition.org/agon/1559>.

## **ETHNOSCÉNOLOGIE**

*Enseignante* : Arianna Berenice DE SANCTIS

Ce cours se veut une initiation aux fondements méthodologiques et épistémologiques de l'ethnoscénologie. Nous commencerons par éclairer la place de l'ethnoscénologie au sein des ethnosciences (ethnomusicologie, ethnochoréologie, ethnolinguistique, ethnobiologie etc.). Ensuite, nous analyserons quelques pratiques performatives et spectaculaires issues d'Amérique, d'Australie, d'Afrique sub-saharienne et d'Asie. Enfin, nous aborderons l'influence de ces formes sur le théâtre européen du XXe et XXIe siècles (P. Claudel, B. Brecht, A. Artaud, J. Grotowski, A. Mnouchkine, E. Barba, R. Lepage, Bartabas, B. Vantusso, etc.).

### *Bibliographie :*

BARBA, Eugenio, *Le canoë de papier. Traité d'Anthropologie théâtrale*. Traduction d'Éliane Deschamps-Pria. Lectoure, Bouffonnières, n° 28/29, 1993.

BARBA, Eugenio, et Nicola SAVARESE, *L'énergie qui danse : un dictionnaire d'anthropologie théâtrale*, traduit par Éliane Deschamps-Pria, Montpellier, Holstebro, Éd. l'Entretemps, 2008

GIACCHÉ, Piergiorgio, *De l'anthropologie du théâtre à l'ethnoscénologie*, "Internationale de l'imaginaire (nouvelle série)", n. 5, 1996, Ed. Maison de Cultures du monde, Paris, pp. 249 – 254.

LAPLANTINE, F., *La description ethnographique*, Paris, Nathan, 1996.

LAPLANTINE, 2017, *Le social et le sensible. Introduction à une anthropologie modale*, Paris, Téraèdre.

LENCLUD G., « Qu'est-ce que la tradition ? », in M. Détienné, ed., *Transcrire les mythologies. Tradition, écriture, historicité*, Paris, Albin Michel, 1994.

MAUSS, Marcel, « Les techniques du corps », Article originalement publié *Journal de Psychologie*, XXXII, ne, 3-4, 15 mars - 15 avril 1936. Communication présentée à la Société de Psychologie le 17 mai 1934.

Disponible en ligne :  
[http://classiques.uqac.ca/classiques/mauss\\_marcel/socio\\_et\\_anthropo/6\\_Techniques\\_corps/Techniques\\_corps.html](http://classiques.uqac.ca/classiques/mauss_marcel/socio_et_anthropo/6_Techniques_corps/Techniques_corps.html).

PRADIER, Jean-Marie, *Ethnoscénologie manifeste* : Théâtre/Public, mai-juin 1995, n° 123, pp. 46-48.

PRADIER, Jean-Marie, *La scène et la fabrique des corps. Ethnoscénologie du spectacle vivant en Occident, (Ve siècle av. J.-C.- XVIIIe siècle)*, Presses Universitaires de Bordeaux, coll. "Corps de l'Esprit", 1997 (351 pages, bibliographie).

TOFFIN Gérard, *La fête-spectacle. Théâtre et rite au Népal*. Eds MSH, 2010.

Ouvrages de référence dans la revue *Internationale de l'Imaginaire* co-éditée avec Actes-Sud (Babel) libre d'accès en ligne : LA SCÈNE ET LA TERRE - Questions d'ethnoscénologie (IDI n° 5) LE SPECTACLE DES AUTRES - Questions d'ethnoscénologie II (IDI n°15)

Sken@s : Fond documentaire en Ethnoscénologie, <http://skenos.mshparisnord.fr/>

Les modalités d'évaluation seront communiquées au début du cours.

## **PROJET ARTISTIQUE ET CRÉATION SCÉNIQUE 2**

*Enseignantes* : Carolina E. SANTO (20hTD) et Hanna LASSERRE (20hTD)

Voir descriptif premier semestre.

## **CONCEVOIR UN PROJET**

*Enseignant* : Philippe MAURIN

Ce cours s'organisera autour de la notion de projet artistique et culturel au sens large.

Nous aborderons comment élaborer la conception d'un spectacle vivant, mais nous nous intéresserons également à la conception d'un événement culturel comme un festival de théâtre ou de danse, la programmation d'une saison pour un lieu dédié au spectacle vivant.

Nous tenterons de hiérarchiser les différents composants d'un projet artistique dans le spectacle vivant et de trouver une problématique spécifique à ce champs de la création contemporaine : par exemple, comment allier créativité artistique et contraintes techniques, économiques, ou logistiques, et quel rapport au public chercherons nous à établir ?

## **ATELIER DE MISE EN SCÈNE**

Cours dispensé par le Conservatoire (choix possible exclusivement si l'étudiant.e est inscrit.e en Cycle 3 ou DET / CPES Conservatoire).

## ANNEXES

### GLOSSAIRE ESSENTIEL

ABI : absence injustifiée

ABJ : absence justifiée (par un cas de force majeure avec justificatif fourni)

ADM : admis

AJ : ajourné

Capitalisation : concerne les UE. Permet de garder pour une durée illimitée une note égale ou supérieure à la moyenne obtenue à une UE à une session donnée

CCI : contrôle continu intégral

CT : contrôle terminal

Conservation : concerne uniquement les UF, éléments constitutifs des UE. Permet de garder une note supérieure ou égale à la moyenne pour une durée limitée fixée par l'Université.

Crédit ECTS : ECTS est l'abréviation d'*European Credits Transfer System*, il s'agit d'un système de points développé par l'Union européenne qui a pour but de faciliter la lecture et la comparaison des programmes d'études entre les différents pays européens et de faciliter la circulation des étudiants et des diplômés entre les pays. Le nombre de crédits ECTS quantifie la progression dans les études.

ECUE : Élément constitutif d'UE

ENT : Espace Numérique de Travail

EUR : Ecole Universitaire de Recherche

LLAC : Lettres, Langues, Arts et Communication

LMD : Licence Master Doctorat

MCC : Modalité de Contrôle de Connaissances

Report : maintien d'une note égale ou supérieure à la moyenne de la première à la deuxième session

Session : ensemble des épreuves prévues au contrôle des connaissances. Il existe deux sessions (cf. ci-dessus « Calendrier universitaire »).

UniCA : Université Côte d'Azur

UE : unité d'enseignement

## CALENDRIER

Bientôt disponible sur le site de l'Université

## CONSIGNES CONCERNANT LES EXAMENS

Les passages en bleu sont extraits de la réglementation des examens d'UniCA.

### • Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC)

Les MCC sont affichées sur le site du portail LLAC.

Chaque enseignante et enseignant expliquera lors des premiers cours la façon dont le cours sera évalué.

### • Annonce des dates des devoirs pour les non-assidus

Les personnes bénéficiant du statut de non-assidu doivent **obligatoirement** contacter tous les enseignants et enseignantes des cours où ils se sont inscrits dès leur inscription pédagogique.

Ils seront informés du « **calendrier des examens au plus tard 15 jours avant les épreuves, précisant la date, l'heure et le lieu de chaque épreuve** » par affichage sur moodle et envoi d'un courrier électronique (d'où la nécessité de contacter les enseignants).

« L'étudiant, qui se doit de s'informer des dates de ses examens, ne peut pas prétendre les ignorer lorsque ces modalités d'affichage sont respectées. »

### • Annonce des dates des devoirs pour les assidus

« **L'assiduité est obligatoire à l'ensemble des enseignements**, sauf pour les étudiants ayant eu l'autorisation d'un aménagement.

En conséquence, les contrôles continus ayant lieu sur un temps d'enseignement n'ont pas à faire l'objet d'un affichage ou d'une convocation spécifique. »

Un appel en début de cours pourra être fait régulièrement. La présence en cours est obligatoire pour les CM aussi bien que pour les TD. Certains cours peuvent faire l'objet d'une note d'assiduité.

L'absence aux cours de TD, ainsi qu'aux devoirs sans justification peut entraîner **la suppression de la bourse**.

### • Absence aux examens

« L'étudiant est tenu de justifier son absence, par tous moyens, auprès du service en charge de la **scolarité** de son campus dans un **délai de 5 jours ouvrés**. Passé ce délai ou en l'absence de justificatif valable, la note et le résultat ABI (absence injustifiée) seront attribués à l'étudiant. »

Les ABI (Absence Injustifiée) et ABJ (Absence Justifiée) équivalent à un 0/20 pour le calcul de la moyenne.

Liste des absences considérées comme justifiées :

- certificat médical avec jour d'arrêt ou incapacité
- urgences médicales
- chevauchement d'examens (cas des doubles licences et licences pluridisciplinaires)
- convocation officielle (ex - permis de conduire, convocation au tribunal, journée Défense et Citoyenneté, concours de la fonction publique, etc.)
- décès d'un proche

• si l'étudiante ou l'étudiant justifie son absence dans le cadre qui a été voté et le délai de 5 jours, l'enseignant ou l'enseignante est tenu de proposer une **épreuve de substitution de même nature (dans la mesure du possible)** que celle qui a été manquée (un écrit pour un écrit, un oral pour un oral). Un laps de temps de plusieurs jours séparera l'épreuve manquée de celle de substitution pour que la personne concernée soit à nouveau disponible.

• si l'étudiante ou l'étudiant est absent avec justification une seconde fois, il ne bénéficiera pas une seconde fois d'**une épreuve de substitution** et se verra attribuer **un ABJ** (absence justifiée) pour le second devoir.

### • Fraude aux examens

« Tout document ou matériel qui n'est pas expressément autorisé est interdit et sa détention est constitutive d'une suspicion de fraude. »

« Dans toutes hypothèses, l'usage de n'importe quelle fonction, y compris l'horloge, du téléphone ou tout objet connecté est strictement **interdit et constitutif d'une présomption de fraude** ».

L'utilisation du téléphone ou de tout objet connecté sera considérée comme une **tentative** de fraude et donc condamnable.

On pourra demander aux étudiantes et étudiants de **placer leur téléphone, oreillettes, montre et autre objet connecté dans leur sac, qu'ils laisseront dans un coin de la salle.**

Le visage doit être découvert et les oreilles dégagées (pas de casque ni de casquette, cheveux dégagés autant que faire se peut, voile placé de façon à découvrir les oreilles à cause du risque de fraude avec oreillettes).

« Pour qu'il soit clairement identifiable, l'étudiant doit avoir le visage découvert : dès la phase de contrôle d'identité et pour toute la durée de l'épreuve, il ne doit avoir, ni le regard dissimulé, ni les oreilles recouvertes, devant ainsi ôter foulard, bandeau, chapeau, casquette ou tout accessoire susceptible de constituer une entrave. »

Si l'on constate une fraude ou une tentative de fraude, l'étudiante ou l'étudiant devra immédiatement y mettre un terme, mais sans interrompre l'épreuve.

« même si une tentative de fraude, voire un flagrant délit de fraude sont établis, il faut laisser composer les candidats incriminés dès lors qu'il a été possible de prendre les mesures pour faire cesser la fraude (confiscation de brouillon, de téléphone, séparation des étudiants) ».

La personne termine son devoir, mais un PV de suspicion de fraude est établi, signé par la ou le surveillant et l'étudiante ou étudiant incriminé s'il reconnaît les faits, puis transmis au responsable de la scolarité, ainsi qu'à la direction de l'EUR pour la mise en place d'une mesure disciplinaire.

**Attention : La possibilité de redoublement est limitée : 2 fois en L1 ; 1 fois en L2 ; 1 fois en L3 ; au-delà de ces limites, le redoublement est possible seulement à titre dérogatoire.**

**Attention : Le redoublement n'étant pas de droit, lorsqu'un ou une étudiante obtient entre 0 et 5 de moyenne annuelle, le jury est souverain pour décider d'un redoublement ou non, en tenant compte de sa situation personnelle (maladie, décès d'un proche, etc.).**